

## POLITIQUE DES DROITS DE L'HOMME

Cette politique des droits de l'homme a pour but de :

- **Promouvoir, protéger et respecter les droits fondamentaux de tous les individus, sans distinction de race, de religion, de sexe, d'origine ethnique, d'orientation sexuelle, de handicap ou de toute autre condition.**
- **Lutter contre la discrimination ,prévenir et éliminer toute forme de discrimination au sein de notre entreprise.**

### Nous nous engageons



#### **RESPECT**

- A respecter, à promouvoir l'égalité des droits, des chances et des sexes et à créer un environnement inclusif, respectueux et équitable pour tous, en rejetant toute forme de discrimination fondée sur la race, la religion, le sexe, l'orientation sexuelle, l'âge, le handicap ou toute autre caractéristique protégée par la loi,
- A valoriser la diversité et l'inclusion en favorisant la représentation équitable et la participation de tous les individus,

quelles que soient leurs différences, aux processus de recrutement, de promotion et de prise de décision.



## INTÉGRITÉ

- A protéger les droits des enfants, y compris leur droit à l'éducation, à la santé, à la protection contre l'exploitation et à la participation à la prise de décision qui les concerne,
- A soutenir l'autonomisation des femmes et des filles, l'élimination de la violence basée sur le genre et l'accès égal aux opportunités économiques et politiques,
- A se conformer aux normes internationales des droits de l'homme, telles que les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, et intégrer ces normes dans les politiques, les procédures et les pratiques de l'entreprise,



## LIBERTÉ

- A garantir la liberté et la sécurité de chaque individu, en respectant le droit à la vie, à la liberté d'expression, à la liberté de réunion pacifique et à la protection contre la torture, les traitements cruels, inhumains ou dégradants,



## PARTAGE

- A sensibiliser tous les membres de notre organisation et les parties prenantes aux questions des droits de l'homme, en fournissant une formation adéquate sur les politiques et les procédures de Nouvel Envol par la direction elle-même, ainsi que sur les risques potentiels et les mesures à prendre pour respecter les droits de l'homme,
- A mener une analyse appropriée pour évaluer les risques potentiels et réels liés aux droits de l'homme. Cela implique d'identifier les parties prenantes concernées, de comprendre les impacts potentiels sur les droits de l'homme, d'engager un dialogue avec les parties prenantes et de mettre en place des mesures pour prévenir et atténuer ces impacts,
- A collaborer avec les organisations de la société civile, les experts des droits de l'homme et d'autres parties prenantes pour échanger des bonnes pratiques, renforcer les capacités et promouvoir des normes plus élevées en matière de prévention de la complicité



## CONFIANCE

Dès le recrutement de nos premiers collaborateurs, nous nous engageons à revoir notre politique des droits de l'homme afin :

- d'établir des politiques claires et des procédures internes pour traiter les plaintes liées à la discrimination de manière confidentielle, objective et efficace et à prendre des mesures appropriées pour remédier aux cas avérés de discrimination,
- de mettre en place des mécanismes de surveillance et d'évaluation pour mesurer les progrès réalisés dans la lutte contre la discrimination, et nous veillerons à ce que des mesures correctives soient prises si nécessaire,
- de mettre en place des mécanismes de signalement internes et externes pour permettre aux employés, aux parties prenantes et aux communautés affectées de signaler les violations présumées des droits de l'homme en toute confidentialité et sécurité,
- d'établir des mécanismes de remédiation efficaces pour traiter les violations des droits de l'homme qui ont été identifiées. Cela peut inclure des mécanismes de réparation pour les victimes, la mise en place de plans d'action correctifs et la coopération avec les autorités compétentes pour remédier aux violations.



## TRANSPARENCE

- Publier régulièrement des rapports sur les mesures prises par l'entreprise en matière de droits de l'homme, y compris les risques identifiés, les actions entreprises et les résultats obtenus.
- Communiquer de manière transparente avec les parties prenantes concernées.

## PORTEE DE LA POLITIQUE DES DROITS DE L'HOMME

Cette charte s'applique à tous les employés de l'entreprise, quels que soient leur rôle ou leur niveau hiérarchique. Elle s'applique également aux contractuels, aux stagiaires, aux volontaires et à toute autre personne travaillant pour ou représentant notre entreprise.

## **VIOLATION DE LA POLITIQUE DES DROITS DE L'HOMME**

Les violations de cette charte de valeurs, éthique et loyauté seront prises très au sérieux et pourront entraîner des mesures disciplinaires, allant jusqu'au licenciement.

## **REVISION DE LA POLITIQUE DES DROITS DE L'HOMME**

Cette politique sera révisée régulièrement, et au moins une fois par an, pour s'assurer qu'elle reste pertinente et conforme aux meilleures pratiques en matière de droits de l'homme, aux lois et aux réglementations en vigueur.

**NOUVEL ENVOL**

**Bon pour accord**

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a vertical stroke, positioned centrally below the text.

**Gwladys TOHIER**

**Gérante**